



FR

**CETTE ACTION EST FINANCEE PAR L'UNION EUROPEENNE**

**ANNEXE I**

de la Décision d'exécution de la Commission relative au financement du plan d'action annuel en faveur de la République du Cameroun pour 2021

**Document d'action Cameroun : villes vertes inclusives et durables**

**PLAN D'ACTION**

Le présent document constitue le programme de travail annuel au sens de l'article 110, paragraphe 2, du règlement financier, ainsi que le plan d'action au sens de l'article 23, paragraphe 2, du règlement IVDCI - Europe dans le monde.

## 1 SYNTHÈSE

### 1.1 Tableau récapitulatif de l'action

<b>1. Intitulé</b> <b>CRIS/OPSYS</b> <b>Acte de base</b>	« <b>Cameroun : villes vertes inclusives et durables</b> » OPSYS/CRIS numéro: NDICI AFRICA/2021/ 043-256 Financé au titre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVDCI - Europe dans le monde)
<b>2. Initiative 'Team Europe'</b>	Non
<b>3. Zone bénéficiaire de l'action</b>	L'action se déroulera dans la République du Cameroun
<b>4. Document de programmation</b>	Programme indicatif pluriannuel (PIP) pour la période 2021-2027 au Cameroun
<b>5. Lien avec les objectifs du (ou des) PIP (s) /résultats attendus concernés</b>	L'intervention de l'Union européenne contribue principalement à la mise en œuvre de <b>la priorité 3 du PIP 2021-2027</b> en République du Cameroun « <i>Pacte vert, développement durable et action pour le climat</i> ».  L' Objectif spécifique est d'améliorer le cadre de vie des populations urbaines, y compris et en particulier des femmes et des groupes vulnérables au Cameroun  Résultats attendus :  La Gouvernance du secteur urbain pour un développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique amélioré;  l'accès des populations, notamment des femmes et groupes vulnérables, aux infrastructures et services de mobilité urbaine durable à Yaoundé amélioré;  la pollution marine et fluviale liée à la consommation et à la production de déchets solides (notamment les déchets en plastique) à Douala diminué;  la résilience face au changement climatique amélioré; et la participation citoyenne au développement urbain de Maroua renforcé L'action contribue également dans une moindre mesure à la priorité 1 « <i>Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation</i> » et à la priorité 2 « <i>Croissance inclusive, emplois durables et secteur privé</i> ».
<b>DOMAINES PRIORITAIRES ET INFORMATIONS SECTORIELLES</b>	

<b>6. Domaine(s) prioritaire(s), secteurs</b>	Développement urbain, Mobilité, durabilité, inclusion et gouvernance urbaine (DAC 430).			
<b>7. Objectifs de développement durable (ODD)</b>	<p>ODD principal: 11 (Villes et communautés durables)</p> <p>Autres ODD significatifs: 5 (égalité entre les sexes); 9 (industrie, innovation et infrastructure) ; 10 (inégalités réduites); 12 (établir des modes de consommation et de production durables) ; 13 (lutte contre les changements climatiques); 16 (paix, justice et institutions efficaces)</p>			
<b>8 a) Code (s) CAD</b>	43030 - Développement et gestion urbaine – 100 %			
<b>8 b) Principal canal de distribution @</b>	<p>20000 - ONG Internationales</p> <p>40000 – Organisations internationales /Banques de développement/Institutions européennes</p>			
<b>9. Objectifs de dépenses</b>	<input type="checkbox"/> Migration <input checked="" type="checkbox"/> Climat <input checked="" type="checkbox"/> Inclusion sociale et développement humain <input checked="" type="checkbox"/> Égalité de genre <input type="checkbox"/> Biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Droits de l’homme, démocratie et gouvernance <input type="checkbox"/> Éducation			
<b>10. Marqueurs (À partir du formulaire CAD)</b>	<b>Objectif politique général @</b>	<b>Non ciblé</b>	<b>Objectif significatif</b>	<b>Principal objectif</b>
	Développement de la participation/bonne gouvernance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Aide à l’environnement @	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Égalité entre les hommes et les femmes et autonomisation des femmes et des filles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Développement du commerce	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Santé génésique, de la mère, du nouveau-né et de l’enfant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réduction des risques de catastrophe @	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Inclusion de personnes handicapées @	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Alimentation @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Marqueurs de la convention de Rio</b>	<b>Non ciblé</b>	<b>Objectif significatif</b>	<b>Principal objectif</b>
	Biodiversité @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lutte contre la désertification @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Atténuation du changement climatique @	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Adaptation au changement climatique @	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>11. Marqueurs internes et Tags:</b>	<b>Objectifs politiques</b>	<b>Non ciblé</b>	<b>Objectif significatif</b>	<b>Principal objectif</b>
	<p>Numérisation</p> <p>Tags: connectivité numérique gouvernance numérique entrepreneuriat numérique création d’emplois compétences/compétences numériques</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

	services numériques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Connectivité Tags: transports contacts interpersonnels énergie connectivité numérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Migration (méthodologie en cours de développement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réduction des inégalités (méthodologie en cours de développement)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Covid-19	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>BUDGET INFORMATION</b>				
<b>12. Montants concernés</b>	Ligne budgétaire: BGUE-B2021-14.020121-C1-INTPA (NDIC). Coût total estimé : 24 000 000 EUR Montant total de la contribution du budget de l'UE: 24 000 000 EUR			
<b>GESTION ET EXÉCUTION</b>				
<b>13. Modalités de mise en œuvre (type de financement et mode de gestion)</b>	<b>Modalité du projet</b> <b>Gestion directe</b> par: Subventions <b>Gestion indirecte</b> avec entité(s) à sélectionner conformément aux critères énoncés à la section 4.4.4 <b>Financement mixte ou mise</b> en œuvre en gestion indirecte par les entités indiquées à l'annexe du présent document d'action.			

## 1.2 Résumé de l'action

Le Programme indicatif pluriannuel 2021–2027 (PIP) pour le Cameroun identifie trois domaines prioritaires pour le futur cycle de programmation comme suit : i) Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation ; ii) Croissance inclusive, emplois durables et développement du secteur privé ; iii) Pacte vert : développement durable et action climatique. Les actions proposées dans l'action « **Cameroun villes vertes inclusives et durables** » se concentrent principalement sur la mise en œuvre de la priorité 3 (même si elles contribuent aussi aux deux autres priorités), par le biais d'une approche intégrée du développement urbain avec un focus particulier sur la mobilité, la gestion des déchets et la résilience.

Le diagnostic du secteur urbain au Cameroun a révélé de **multiples besoins** dans des contextes variés. Afin de répondre à ces besoins, il est nécessaire d'améliorer **la gouvernance urbaine** et la **mise en œuvre du processus de décentralisation**, qui touche plusieurs niveaux (national, régional, communal) et plusieurs secteurs de l'urbain (notamment l'application des outils de planification, l'organisation des transports, la gestion des déchets, l'atténuation des impacts du changement climatique, la sécurité et l'inclusion sociale). Ce déficit de gouvernance est une des causes de l'étalement incontrôlé des zones urbaines, accompagné de la croissance de quartiers précaires, de la dégradation des écosystèmes, de l'exclusion sociale et de la pauvreté urbaine.

L'UE entend intervenir dans le secteur urbain par le biais d'une **approche stratégique intégrée à plusieurs niveaux**. Au niveau central, l'UE soutiendra la mise en œuvre de réformes et de politiques soutenant le développement urbain ainsi qu'une meilleure coopération entre les acteurs de l'urbain au niveau national et entre les niveaux national et décentralisé. Au niveau décentralisé, l'UE accompagnera des interventions urbaines intégrées et participatives, génératrices d'inclusion sociale. Le double niveau d'action proposé permettra d'intervenir de façon globale pour le renforcement à long terme de la gouvernance urbaine, et de mettre en œuvre des projets urbains concrets et durables.

En renforçant la gouvernance et la coordination interinstitutionnelle, le secteur urbain au Cameroun sera amélioré, que ce soit dans les capacités de planification urbaine intégrée et durable, dans l'optimisation de la fiscalité locale, de la maîtrise d'ouvrage communale, **de la mobilité urbaine** ou encore **de la gestion des déchets dans les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ciblées (Yaoundé, Douala et Maroua)**. L'action permettra également d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, par l'amélioration de la mobilité, de la gestion des déchets et l'accès aux services de base par le financement octroyé mais aussi grâce aux financements additionnels qu'elle catalysera. **Elle permettra également la sensibilisation des autorités locales aux thématiques de la résilience face aux changements climatiques, l'égalité de genre, la salubrité, la protection de l'environnement, et les techniques de construction durable**. Elle supportera aussi l'économie circulaire.

La composante ciblée sur le Septentrion (Maroua) sera complémentaire à l'autre action du PAA 2021, « Pacte vert et résilience dans le Septentrion au Cameroun » (20 000 000 EUR).

L'expérience et l'expertise des partenaires européens, conformément à l'approche **Équipe Europe (Team Europe)**, seront mobilisées pour la mise en œuvre de l'action dans une logique d'action commune et de complémentarité. Cette première action devrait aussi contribuer à préparer un niveau d'intégration plus poussé des actions des partenaires européens sur le secteur urbain notamment pour la seconde phase 2025-2027 du PIP.

## 2 JUSTIFICATION

### 2.1 Contexte

Plus grande économie de l'Afrique Centrale, **le Cameroun joue un rôle clé pour la stabilité et l'économie de la région, mais ses perspectives à court et moyen terme sont néanmoins incertaines** à cause des défis politiques, démocratiques et sécuritaires auquel le pays fait face.

**Le Cameroun a un des taux d'urbanisation des plus élevés d'Afrique subsaharienne avec 56 % de la population qui vit en zone urbaine** (projections à 65 % en 2030). La population des villes devrait doubler dans 20 ans du fait de l'exode rural et de la croissance de la population jeune. Bien que la pauvreté au Cameroun est surtout rurale avec 6 fois plus de pauvres qu'en milieu urbain (données Banque mondiale de 2016), la croissance urbaine mal maîtrisée et l'influx de déplacés internes conduit à une informalité importante de l'économie urbaine, la détérioration de l'accès aux services sociaux de base et une paupérisation accrue de certaines tranches de la population.

**En tant que pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), le Cameroun possède l'économie la plus diversifiée de la sous-région**. Après la crise du COVID19, l'économie camerounaise devrait se redresser

légèrement avec une croissance estimée à 3,2 % en 2021 contre un taux de croissance démographique de 2,6 %. Le Cameroun est considéré par le FMI comme présentant un risque élevé de surendettement.

**Au niveau sécuritaire, le Cameroun est confronté à un nombre de défis importants**, notamment le conflit armé (séparatistes anglophones) dans ses régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, les menaces terroristes persistantes (Boko Haram) dans la région de l'Extrême-Nord, et la présence de près d'un million de personnes déplacées à l'intérieur du pays et d'environ 400 000 réfugiés de la République centrafricaine et du Nigeria. Les disparités régionales croissantes, dues en partie à une répartition inégale des ressources budgétaires, sont de nature à aggraver les tensions politiques et sécuritaires.

Les **inégalités de genre** sont très enracinées dans la société. Le taux de pauvreté s'élève à 51,5 % chez les femmes. 79,2 % d'entre elles sont en situation de sous-emploi. Seulement 3 % des femmes sont propriétaires d'une maison sans titre foncier et 1,6 % sont propriétaires d'un titre foncier à leur nom. 32,5 % des femmes de plus de 25 ans ont atteint un certain niveau d'éducation secondaire (contre 39,2 % pour les hommes). Les garçons ont un accès privilégié à l'éducation. Leur taux de scolarisation brut est de 125 % au primaire (contre 110 % pour les filles). Ils sont 65 % à être inscrits au secondaire (contre 53 % pour les filles)<sup>1</sup>.

**La gestion non durable des ressources naturelles, l'inondation des zones côtières et des bas-fonds urbains et la poursuite de la dégradation des écosystèmes sahéliens (régions du Nord) et forestiers exacerbée par le changement climatique** pourraient provoquer à l'avenir des catastrophes naturelles répétées et une migration interne croissante (du Nord vers le Sud, des campagnes vers les villes). L'objectif national à long terme de réduire les émissions de GES à hauteur de 32 % d'ici l'année 2035 par rapport à un scénario de référence (voir CDN du Cameroun) sera difficilement atteint sans changements profonds dans la manière de gérer les ressources naturelles.

Si une stabilisation macroéconomique est nécessaire à court et moyen terme, **l'amélioration de la gouvernance à tous les niveaux, y compris une décentralisation effective, doit être considérée comme le facteur déterminant pour permettre une croissance inclusive à long terme** et un développement humain au-delà des niveaux actuels, réduire la pauvreté et les disparités régionales et contribuer à la paix et à la stabilité.

**Dans ce cadre, la présente action s'articule autour des objectifs du développement durable en accord avec l'Agenda 2030 (principalement l'ODD 11 « Villes et communautés durables ») et s'inscrit dans les trois domaines prioritaires du Programme indicatif pluriannuel (PIP) 2021-2027. Elle contribue au GAP III 2021 – 2025 et plus spécifiquement à l'objectif thématique 1 « Participation accrue des femmes et des filles, dans toute leur diversité, aux processus de prise de décision relatifs aux questions liées à l'environnement et au changement climatique ».**

Concrètement, l'action se focalise principalement sur la mise en œuvre de la **priorité 3** (Pacte vert, développement durable et action pour le climat), tout en contribuant à la **priorité 1** (Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation), en soutenant le processus de décentralisation et les capacités des autorités décentralisées. Elle contribue également à la **priorité 2** (Croissance inclusive, emplois durables et secteur privé) à travers des actions et des investissements générateurs d'opportunités d'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes, et de développement d'une filière d'économie circulaire.

## 2.2 Analyse des problèmes

### Gouvernance urbaine

**La gouvernance urbaine représente l'un des principaux défis au développement urbain durable des villes au Cameroun.** Le système de planification urbaine est caractérisé par une abondance d'outils et d'acteurs peu ou pas coordonnés. Au cours des dernières années, la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire a été largement dominée par l'approche projet et l'absence de moyens structurants au niveau décentralisé. La nouvelle loi de 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées (CTD) organisant la décentralisation représente une avancée, mais sa mise en œuvre est lente et il reste encore à régler de nombreux problèmes de gouvernance et à répondre au manque de moyens<sup>2</sup>. On remarque par conséquent un besoin d'améliorer l'harmonisation et la coordination entre les différents ministères centraux, leurs délégations déconcentrées aux niveaux régional et départemental y compris les missions régionales d'aménagement du territoire rattachées pour l'instant à la DG de la planification du Le ministère de l'économie, du plan et de l'aménagement du territoire (MINEPAT), et les différents échelons des collectivités locales décentralisées (Régions, Communautés urbaines, Communes) dans les domaines de la gestion du territoire à toutes les échelles.

<sup>1</sup> Source : <https://reliefweb.int/report/cameroon/donnees-sur-l-egalite-des-sexes-au-cameroun>

<sup>2</sup> Les décrets de transfert de certaines compétences de 20 ministères vers les niveaux décentralisés sont à la signature du Président de la République et les autorités se sont engagés à tenir compte de ce transfert de compétences dans la préparation de la Loi de Finance 2022.

**La qualité des plans d'urbanisme est variable et leur mise en œuvre est très difficile.** L'insuffisance, l'obsolescence, voire la carence des données statistiques (démographiques, économiques, techniques), cartographiques et sur le foncier constituent de forts handicaps qui affectent les stratégies de planification des villes. La planification financière est souvent irréaliste et ne tient pas compte des contraintes budgétaires, des capacités humaines réelles ou d'alternatives plus réalistes. La planification et la conception des infrastructures intègrent généralement encore beaucoup trop peu les préoccupations actuelles liées notamment au changement climatique, à la production des gaz à effet de serre, à la mobilité douce, au patrimoine écologique, historique et culturel, au foncier, au développement durable, aux questions de genre et à l'inclusion sociale. Il en ressort la nécessité d'améliorer l'approche stratégique, technique et financière de ces plans sur ces différents aspects ainsi que sur la durabilité des actions envisagées.

**On remarque aussi une planification des investissements publics très peu orientée vers les couches les plus vulnérables de la population, ainsi que les femmes et les enfants** (par exemple: priorisation de gros travaux routiers type 'autoroute' plutôt que travaux pour améliorer et sécuriser localement la mobilité douce comme entre autres la marche à pieds) et peu compatible avec des stratégies de dé - carbonisation de l'économie et d'atténuation et adaptation au changement climatique. Ceci est entre autres lié à une faible implication de la société civile dans la planification et la prise de décisions en matière de développement urbain.

**Le montant des ressources mises à la disposition des CTD par l'État pour l'exercice 2021 ne représente que 7,2 %** des recettes transférables, encore largement en dessous du seuil de 15 % fixé par la loi au titre de dotation générale à la décentralisation. La mobilisation des recettes propres des CTD est également très faible par rapport à leurs besoins de fonctionnement. Globalement, les capacités financières des villes au Cameroun issues des transferts de l'état et de la taxation locale propre sont encore trop faibles pour faire face aux enjeux de l'urbanisation et insuffisantes pour prendre en charge les compétences qui sont transférées par la loi de 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées. Il est attendu que les décrets de transfert des compétences soient signés cette année et que la loi de finance de 2022 reflète les besoins de financement accrus qui en découleront pour les CTD.

### **Mobilité durable**

**La mobilité urbaine est devenue un enjeu majeur pour les populations camerounaises, à cause de l'expansion urbaine incontrôlée** et de la désorganisation du système de transport urbain particulièrement dans les grandes villes, qui jouent un rôle fondamental dans l'économie nationale. Cependant, leurs systèmes de mobilité urbaine sont souvent dysfonctionnels, affectant négativement l'accès des citoyen(ne)s aux opportunités économiques et sociales ainsi que leur bien-être.

**Plusieurs investissements en infrastructures de transport ont été entrepris à Yaoundé en vue d'améliorer la mobilité urbaine.** Il s'agit d'infrastructures de type autoroutes urbaines, permettant de réduire le temps de trajet des usagers, qui se déplacent entre la capitale et certains pôles situés autour de la ville, comme l'aéroport international de Yaoundé (Nsimalen) ou la nouvelle autoroute Yaoundé – Douala. L'autoroute Yaoundé – aéroport de Nsimalen (12 Km), présente un coût d'investissement de 470 000 000 USD<sup>3</sup> sur financement chinois et est supposée être livrée en 2021. L'aménagement d'une autoroute urbaine rejoignant la nouvelle autoroute Yaoundé – Douala est aussi prévu sur financement chinois.

**Le transport urbain n'est ni structuré ni organisé et ne peut répondre durablement à la demande croissante** de déplacements des populations. La congestion grandissante des villes, l'imprédictibilité du trafic et une forte pollution de l'air sont les signes les plus visibles de ces problèmes. Le système de transport en commun organisé n'est plus fonctionnel dans les deux villes capitales. Les autorités nationales et locales, avec l'appui notamment des partenaires européens, ont pris conscience de la nécessité d'améliorer la gestion et la planification du transport urbain avec la réalisation de Plans de Mobilité Urbains Soutenables (PMUS) dans les deux villes principales du pays (Yaoundé et Douala) dans le cadre de l'initiative *Mobilise Your City*. Les études ont abouti au financement d'un projet de renforcement des capacités des communautés urbaines de Yaoundé et de Douala en matière de gestion de la mobilité et d'urbanisme qui est actuellement en cours avec une subvention de l'UE.

**À Yaoundé, le PMUS a également souligné l'importance de deux projets structurants majeurs pour la ville: la voie de contournement de Yaoundé sur l'axe régional Douala – Ndjamena/Bangui et le *Bus Rapid Transit* (BRT).** Les études techniques de ces deux projets sont actuellement en préparation sous financement UE<sup>4</sup>. Toutefois, l'organisation préalable du transport urbain à Yaoundé ainsi que la promotion des modes propres, comme la marche à pied, constituent des fondamentaux pour la mise en œuvre et la réussite de ces projets structurants.

<sup>3</sup> Source : <https://www.agenceecofin.com/investissement/1212-72050-cameroun-yaounde-sera-dotee-d-une-autoroute-de-12-3-km-a-11-echangeurs-pour-pres-469-millions-usd-mobilises-aupres-de-la-chine>

<sup>4</sup> Le contournement de Yaoundé est un projet indispensable pour réussir l'impact transformateur de l'action proposée dans cette fiche d'action sur la mobilité et la qualité de vie à Yaoundé, mais également crucial pour le décloisonnement des pays enclavés en aval et il a été proposé d'intégrer ce projet comme action prioritaire dans le programme d'investissement dans les infrastructures intégrantes du PIP régional.

Cette organisation passe notamment par une meilleure organisation des flux de circulation au centre-ville de Yaoundé et une restructuration des acteurs du transport. La présente action vise entre autres à adresser également cette problématique.

## **Gestion des déchets**

**Tant les métropoles que les villes secondaires du Cameroun sont particulièrement touchées par la pollution urbaine.** Les déchets urbains, organiques ou non organiques, ne sont que peu traités ou valorisés. L'entreprise privée chargée de l'assainissement des 14 Communautés Urbaines, « HYSACAM », a pour mission la collecte et traitement des déchets solides produits par les ménages. Le modèle économique adopté repose sur la collecte non-triée et l'enfouissement, et les difficultés au niveau de l'accessibilité (ainsi que des contrats basés sur un tonnage préétabli) font que certains quartiers, typiquement les plus pauvres, sont laissés dans l'insalubrité. La valorisation des déchets se fait à très petite échelle et de manière peu organisée. Il n'existe pas de filière de recyclage et de valorisation des déchets à grande échelle.

**Dans la ville de Douala, l'assainissement et la gestion des déchets solides sont des enjeux majeurs pour la protection de l'environnement et des ressources en eau** (entre autres les cours d'eau, les estuaires et zones humides), la protection de l'océan, l'assainissement du cadre de vie, et l'atténuation des effets du changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Comme d'autres grandes villes portuaires africaines, Douala rejette une quantité importante de déchets non-organiques (tels que plastiques et hydrocarbures) en mer, polluant ainsi le littoral et les zones côtières sensibles (mangroves). Des quantités impressionnantes de bouteilles plastiques dans les drains empêchent l'écoulement des eaux de pluie et exposent la ville aux inondations fréquentes pendant la longue saison de pluie. Un meilleur traitement des eaux usées et des résidus industriels, un tri-sélectif complété de filières de transformation des plastiques permettrait de limiter la pollution à Douala, dans les cours d'eau et l'océan. La réflexion devra associer tous les acteurs y compris le secteur privé, producteurs d'emballages et de déchets.

**Un schéma directeur des déchets solides et un Master Plan d'assainissement sont en cours d'élaboration à Douala** sous financement de l'agence française de développement (AFD). Les phases suivantes de l'étude proposeront les filières de collecte, de traitement et de recyclage et valorisation des différents types de déchets et les possibles modalités de financements avec un focus sur les déchets plastiques (actuellement à 57 000 tonnes par an, soit 11 % des déchets de la ville).

Cependant, **la Communauté urbaine de Douala aura besoin d'un accompagnement technique pour le suivi des études en cours et la prise des décisions sur les filières de traitement à retenir**, ainsi qu'un accompagnement dans l'organisation et la structuration de la pré-collecte, la collecte, le tri et la valorisation des déchets solides, y compris la structuration d'une véritable économie circulaire autour du recyclage et la valorisation des déchets. Des financements de la BEI dans le cadre de la « *Clean ocean initiative* » en cours d'instruction, pourront être mobilisés pour des projets retenus.

Il existe par ailleurs **une taxe payée par les producteurs de bouteilles en plastique**, principalement les brasseries. Celle-ci soutient déjà la collecte et recyclage embryonnaire des bouteilles plastiques faites par quelques ONGs. Il s'agira maintenant d'améliorer le cadre légal national de l'économie circulaire des déchets promouvant à la fois une stratégie 3Rs (*Reduce, Reuse, Recycle*) et le principe pollueur payeur.

## **Résilience et inclusion sociale**

**La ville de Maroua** compte officiellement autour de 300 000 habitants, mais selon les estimations dépasse un million. Elle est devenu un pôle attractif sous régional, notamment universitaire, dans le bassin du lac Tchad, mais fait face à toutes sorte de défis : changement climatique, afflux de population dû à l'insécurité dans le bassin du lac Tchad, faible gouvernance urbaine, services sociaux de base déficitaires et extrême pauvreté.

**Pour faire face à la croissance de la population, au manque des services urbains de base**, ainsi qu'aux effets du changement climatique (notamment les inondations occasionnant des dégâts importants chaque année), il est nécessaire d'accroître la résilience de la ville, et de l'accompagner en termes de capacité dans l'aménagement urbain et d'investissement dans les petites infrastructures et les services sociaux de base (équipements de proximité) en complémentarité avec ce qui est déjà fait, en cours et planifié par les partenaires techniques et financiers (en particulier l'AFD, avec le programme Capitales Régionales centré sur la mise à niveau de voirie et marchés, et la Banque Mondiale, avec le Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) qui à Maroua se focalise surtout sur l'amélioration des quartiers précaires).

**Il est également nécessaire de favoriser l'adoption d'une approche participative et inclusive impliquant les populations autochtones et déplacées, notamment les jeunes et les femmes, à la prise des décisions, à la**

planification et l'aménagement urbain, à la priorisation et construction d'infrastructures durables (en approche haute intensité de main d'œuvre HIMO et en renforçant les compétences professionnelles tout en contribuant à créer des emplois verts). La sensibilisation et l'éducation des populations aux défis du changement climatique, à la salubrité, à la protection de l'environnement est aussi fondamentale, notamment des plus jeunes.

### **Construction durable**

**Les matériaux de construction utilisés à Maroua** (et dans tout le Cameroun) sont inadaptés aux conditions climatiques locales. L'usage du ciment et de tôles dans les constructions modernes est de plus en plus répandu, grâce notamment au soutien des autorités aux filières ciment et aluminium mais aussi à l'insuffisance de la promotion des matériaux locaux. Ces matériaux ont de mauvaises propriétés thermiques et nécessitent une grande quantité d'énergie. Ainsi, afin de lutter contre le changement climatique (ainsi qu'améliorer le confort et la qualité de vie des habitants), il est nécessaire de soutenir l'usage des matériaux locaux.

### **Identification des principales parties prenantes et des questions institutionnelles et/ou organisationnelles correspondantes (mandats, rôles potentiels et capacités) à couvrir par l'action :**

Les parties prenantes de l'urbain au Cameroun ont été consultées lors de l'élaboration du Programme indicatif pluriannuel (PIP) ainsi que lors de la préparation de l'action urbaine. Ci-dessous une liste des principaux intervenants de l'Urbain au Cameroun :

**L'État du Cameroun en tant que principal titulaire d'obligations** est une partie prenante fondamentale de l'action de l'UE sur le secteur urbain à travers les départements ministériels et leurs services déconcentrés et notamment :

- Le ministère de l'habitat et du développement urbain (MINHDU), chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'habitat et de développement urbain ;
- Le ministère des domaines, du cadastre et des affaires foncières (MINDCAF), qui s'occupe de la gestion foncière et domaniale;
- Le ministère de la décentralisation et du développement local (MINDDEVEL) responsable de l'élaboration, du suivi, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de décentralisation, ainsi que de la promotion du développement local;
- Le ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable (MINEPDED), responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature;
- Le ministère des transports (MINT), chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de transport et de sécurité routière;
- Le ministère de l'économie, du pplan et de l'aménagement du territoire (MINEPAT), compétente entre autre en matière de planification stratégique, d'aménagement du territoire, de l'élaboration des programmes d'investissement pluriannuels de l'état et des programmes avec les principaux bailleurs de fond.
- Le ministère des finances (MINFI), chargé du budget de l'état et de la collecte des impôts. Ce ministère pilote notamment la réflexion pour arriver à l'objectif fixé de 15 % des recettes de l'état transférées en dotation aux entités décentralisées.

**Les collectivités territoriales décentralisées (CTD)** seront les parties prenantes et bénéficiaires principales des actions et plus spécifiquement les communautés urbaines de Yaoundé, Douala et Maroua et leurs communes d'arrondissement qui seront invitées à participer activement à la plateforme de dialogue prévue sur les questions de gouvernance du secteur urbain (OS1) et à la mise en œuvre des actions. Les conseils régionaux seront également des parties prenantes de la plateforme de dialogue. Les CTDs ciblées par les actions concrètes bénéficieront également directement d'un soutien technique et d'activités de renforcement de leurs capacités.

**Certaines sociétés parapubliques et privées** jouent un rôle important dans le secteur urbain et seront pleinement associées à savoir :

- Le fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM) ayant pour mission la mobilisation des ressources nationales et internationales ainsi que l'intermédiation financière dans la recherche et la gestion des ressources provenant de la coopération décentralisée en faveur des CTD. Le FEICOM est également en charge de la centralisation et redistribution des centimes additionnels communaux et autres impôts communaux et régionaux soumis à péréquation et de la mise à disposition aux communes,

aux syndicats de communes et aux communautés urbaines des quotes-parts correspondantes de la dotation générale de la décentralisation arrêtée par le Gouvernement.

- **HYSACAM**, société privée concessionnaire de la collecte et du traitement des déchets solides dans les villes du Cameroun, qui sera consultée et associée aux questions relatives à la collecte, le traitement et la valorisation des déchets solides notamment dans les actions à développer sur Douala et Maroua. D'autres sociétés et acteurs divers, y compris les populations s'occupant du recyclage informel ou formel des déchets solides seront identifiées et associées aux actions en ce qui les concerne.
- **Le secteur privé** dans son ensemble et particulièrement les entreprises produisant de grandes quantités de déchets solides (notamment des bouteilles plastiques comme les embouteilleurs d'eau ou sodas)

La **société civile** sera également une partie prenante importante et jouera un rôle clé dans la mise en œuvre des actions : il s'agira des syndicats des transporteurs urbains (taxi, mototaxi et minibus) pour les questions de mobilité urbaine à Yaoundé, des associations de quartiers et autres ONG agissant dans la collecte et recyclage des déchets ménagers dans les villes de Douala et de Maroua, d'ONG locales et internationales actives dans la formation et inclusion socio-économique des femmes et des jeunes ainsi que les migrants et déplacés internes à Maroua mais aussi d'associations plus ou moins formalisées et structurées, actives dans l'amélioration des conditions de vie de la population dans les quartiers.

La **population** (titulaire de droits), et en particulier les femmes et les jeunes, en tant que bénéficiaire mais également en tant qu'acteur du changement sera consultée sur toutes les actions qui seront menées. Il s'agira notamment de trouver des solutions à certains problèmes rencontrés en milieu urbain, notamment les problèmes spécifiques liés au vivre ensemble et au manque de participation au coût des équipements et services collectifs, mais également d'insuffler le changement, notamment en matière de gestion des déchets ou encore en terme de perception de l'usage des matériaux locaux dans le bâti.

Les **institutions de formation professionnelle et les Universités** seront aussi des parties prenantes, notamment à Maroua pour la formation en techniques HIMO des femmes et des jeunes et pour le développement d'activités de recherche-action sur des techniques de construction plus durable, de cartographie participative pour une planification urbaine plus inclusive et de filières d'économie circulaire pour un meilleur assainissement.

Les **institutions financières européennes et agences de développement des Etats membres actives au Cameroun** (principalement Banque Européenne d'Investissement (BEI), Agence Française de Développement, Proparco, Expertise France, Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ),) qui ont déjà des programmes en cours dans l'urbain.

Les **autres bailleurs** (Banque mondiale, Banque africaine, ONU-Habitat etc.) avec des actions complémentaires à celles envisagées dans cette fiche action.

### 3 DESCRIPTION DE L'ACTION

#### 3.1 Objectifs et produits

L'objectif global de l'action est d'améliorer le cadre de vie des populations urbaines, y compris et en particulier des femmes et des groupes vulnérables au Cameroun.

Les objectifs spécifiques de la présente action sont :

**OS1 :** Renforcer la gouvernance du secteur urbain et le cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique, en lien avec un processus efficace de décentralisation;

**OS2 :** Améliorer l'accès des populations, notamment des femmes et groupes vulnérables, aux infrastructures et services de mobilité urbaine durable (y compris marche à pied améliorée et sécurisée) à Yaoundé;

**OS3 :** Diminuer la pollution marine et fluviale liée à la consommation et à la production de déchets solides (notamment les déchets en plastique) à Douala;

**OS4 :** Améliorer la résilience face au changement climatique et renforcer la participation citoyenne au développement urbain de Maroua.

Les produits attendus de l'action sont :

*Produits contribuant à l'objectif spécifique 1:*

- 1.1 Une plateforme de dialogue institutionnel est mise en place et un groupe de coordination interinstitutionnelle dans le secteur du développement urbain est créé et se réunit régulièrement.
- 1.2 Les capacités de planification urbaine intégrée et durable, de maîtrise d'ouvrage communal, de la mobilité urbaine et de la gestion des déchets, sont améliorées aux niveaux national et des CTDs.
- 1.3 Les femmes et les jeunes participent activement à la gouvernance urbaine.

*Produits contribuant à l'objectif spécifique 2:*

- 2.1 Le secteur des transports artisanaux (motos, taxi) à Yaoundé est professionnalisé et réformé pour un système de transport plus sécurisé et adapté à l'arrivée de nouveaux modes de transport.
- 2.2 Les déplacements piétonniers (mobilité douce) au centre-ville de Yaoundé et particulièrement à proximité des stations de BRT et des systèmes de transport collectif organisé, deviennent continus, ombragés, dégagés de tout obstacle et plus sûrs, particulièrement pour les groupes plus vulnérables et/ou sujets à une attention particulière (notamment les personnes avec mobilité réduite, les femmes et les enfants particulièrement dépendants de la mobilité douce).
- 2.3 La circulation au centre-ville de Yaoundé est fluidifiée grâce à une amélioration du système de mobilité.

*Produits contribuant à l'objectif spécifique 3:*

- 3.1 Les capacités techniques des CTD de Douala dans la gestion des déchets sont améliorées.
- 3.2 Les filières de recyclage et d'économie circulaire sont développées.
- 3.3 Un système de gestion des déchets à Douala plus performant et adapté aux enjeux climatiques est établi.

*Produits contribuant à l'objectif spécifique 4:*

- 4.1 Les autorités locales et les populations sont sensibilisées aux thématiques de la résilience face au changement climatique, de l'économie circulaire, de l'égalité de genre, de la gestion des conflits, de l'inclusion des déplacés internes et des migrants, de la salubrité, de la protection de l'environnement et des techniques de construction durable.
- 4.2 Une méthodologie participative adaptée au contexte local est élaborée et un dispositif d'aménagement urbain participatif, impliquant entre autres les femmes et jeunes y compris dans sa mise en œuvre reparable à d'autres communes du septentrion est mis en place.
- 4.3 L'accès inclusif aux équipements publics collectifs est amélioré (particulièrement pour les personnes vulnérables et y compris les personnes migrantes/déplacées).

## 3.2 Activités indicatives

À titre indicatif les principales activités à réaliser dans le cadre de cette action sont classées comme suit:

### Gouvernance, décentralisation et fiscalité locale (produits 1.1, 1.2, 1.3) :

- Renforcement des capacités des ministères et des CTD en matière de connaissances techniques et pratiques, d'organisation, de coordination, de partage et d'application de la décentralisation dans le contexte urbain.
- Appui institutionnel lié au programme, y compris animation d'une plateforme de dialogue et de coordination entre ministères et autorités locales sur les questions de gouvernance du secteur urbain, la planification, la mobilité urbaine, la gestion des déchets (y compris l'économie circulaire et l'éco-fiscalité), l'intégration du genre, les migrations internes, la fiscalité et la décentralisation.

### Mobilité durable (produits 2.1, 2.2, 2.3) :

- Réalisation d'un Plan de circulation au centre-ville de Yaoundé, préparant l'arrivée du BRT et facilitant son insertion en ville, de manière à augmenter l'attractivité des modes durables comme les transports collectifs capacitaires et surtout les modes propres (proposition de voies piétonnes continues, arborées, protégées et dégagées d'obstacles, mise à sens unique de certains axes urbains au centre-ville, voie dédiée en site propre pour le transport collectif, etc.).
- Accompagnement et suivi du plan de circulation et réalisation de petits travaux d'accompagnement (aménagement de trottoirs, signalisation verticale et horizontale, mise à sens unique de certaines voies, hiérarchisation du réseau, création d'offre de stationnement payant et d'espaces verts et arborisation des avenues).
- Structuration des transports artisanaux (en lien avec la création d'une autorité organisatrice de la mobilité urbaine (AOMU) prévue à court terme dans le cadre du projet d'accompagnement des communautés urbaines de Douala et Yaoundé dans la mise en œuvre des plans de mobilité urbaine soutenable financé par l'UE) et accompagnement de l'autorité dans ses fonctions de structuration et de professionnalisation des transports artisanaux.
- Contribution à la réalisation des études détaillées du BRT.

### Gestion des déchets (produits 3.1, 3.2, 3.3) :

- Accompagnement à la préparation (études) et suivi (assistance technique) d'un projet de valorisation des déchets solides éligible au financement BEI (Pré faisabilité par la facilité *Clean Ocean initiative*) incluant une analyse genre pour la préparation du projet et de ces différentes composantes.
- Renforcement des capacités des services techniques de la ville et notamment de la Direction de l'environnement, de la santé et du cadre de vie de la communauté urbaine de Douala.

### Inclusion et résilience face aux changements climatiques (produits 4.1, 4.2, 4.3, 4.4) :

- Renforcement des capacités des services techniques locaux à Maroua et de la gestion/planification/priorisation participative des interventions urbaines impliquant les communautés locales y compris les migrants et les populations vulnérables.
- Renforcement de la base des données de Maroua et amélioration de la planification urbaine notamment par des actions de cartographie participative (community mapping), permettant d'impliquer et de faire travailler ensemble les populations autochtones (en particulier les femmes et les jeunes) et les populations de migrants et déplacés. Une attention particulière sera portée à la cohésion sociale et à la gestion des conflits dans toutes les activités.
- Appui à la construction d'infrastructures de base collectives et équipements de proximité (points d'eau, lieux de rencontre, points de stockage des déchets, trottoirs etc.) liées à l'économie circulaire et à l'inclusion des femmes, des jeunes et des populations déplacées dans une approche participative et « bottom-up ».
- Projets d'aménagement urbain à petite échelle (équipements de proximité, espaces verts, caniveaux, etc.) dans les quartiers moins couverts par les autres projets. Ceux-ci seront planifiés et réalisés avec un processus participatif contribuant au développement socio-économique des populations (nouveaux arrivés et autochtones), à la gestion des conflits, et favorisant la cohésion et l'inclusion sociale, particulièrement des jeunes, des femmes et des populations de migrants (par une approche HIMO, des formations professionnelles, l'entreprenariat et la création d'emplois).
- Développement d'une initiative citoyenne de nettoyage et mise en œuvre de filières circulaires du recyclage des déchets plastiques, avec un fort engagement des femmes et des jeunes (éducation à l'environnement).
- Développement possible d'un partenariat avec l'Université de Maroua centré sur l'utilisation des matériaux locaux en technique HIMO pour la construction des équipements de proximité et formation des acteurs

locaux.

### 3.3 Intégration des questions transversales

---

#### Protection de l'environnement et changement climatique

De manière générale, l'appui de l'UE au secteur urbain au Cameroun s'inscrit dans une démarche plus large visant à soutenir la transition vers une urbanisation durable, verte et inclusive et une meilleure gouvernance urbaine.

À Yaoundé, les actions sur la mobilité durable et la professionnalisation des opérateurs de transport urbain pourrait conduire à la réduction du nombre de véhicules vétustes, généralement très polluants, qui seront remplacés par un parc roulant en meilleur état et plus respectueux de l'environnement. De plus, la fluidification de la circulation en ville combinée à un partage modal en faveur des modes plus capacitaires et durables, contribuera à la protection de l'environnement et à l'atténuation du changement climatique, avec moins d'émissions de gaz à effet de serre. À Maroua, des initiatives telles que l'utilisation des matériaux locaux à définir pour la construction d'infrastructures de base en HIMO neutres en carbone, générera nettement moins de pollution que la méthode mécanisée utilisant des engins polluants. À Douala, l'action sur les déchets bénéficiera à tous les écosystèmes de la ville et contribuera fortement à la protection de l'environnement. Une évaluation des incidences et une analyse de l'impact sur l'environnement seront effectuées.

Les considérations relatives aux potentiels impacts environnementaux négatifs sur l'environnement et au changement climatique – qui pourraient se vérifier dans la phase de réalisation des chantiers - seront prises en compte dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des activités spécifiques de cette action.

---

#### Égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes et des filles

Cette action est étiquetée comme G1 selon les codes OECD-DAC Genre identifiés dans la section 1.1. Cela implique qu'une attention particulière devra être accordée aux aspects genre dans la mise en œuvre des actions. L'inclusion des femmes et des filles devra être recherchée dans toutes les composantes, que ce soit lors du processus de planification participative (pour l'identification des infrastructures de base à réaliser), à travers les actions de « *community mapping* » et pendant la mise en œuvre des travaux HIMO. L'engagement des femmes devra être maximisé dans le cadre des actions de pré-collecte et recyclage des déchets, des actions d'information, éducation et communication (IEC) et de développement d'une filière d'économie circulaire à Douala. Aussi, l'action sur la mobilité durable à Yaoundé devra améliorer la sécurité dans les transports artisanaux ainsi que la sécurité des personnes dans la marche à pied (par exemple par la réalisation de systèmes non interrompus de trottoirs, d'une largeur appropriée et dotés d'illumination urbaine) en prenant fortement en compte les nécessités des femmes et des jeunes filles, à travers une planification inclusive.

---

#### Droits de l'homme

La protection des droits humains est un secteur de concentration dans le cadre du PIP 2021-2027 (domaine prioritaire 1 « *Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation* ») avec lequel cette action sera alignée. Il sera aussi tenu compte de la nouvelle stratégie UE pour les droits humains et la démocratie au Cameroun pour la période 2021-2024, qui prévoit comme l'une de ses priorités le « *Pacte vert, business et droits humains* », mettant l'accent sur le lien entre les droits humains, la sécurité, la dégradation environnementale et le changement climatique. Une attention particulière y sera accordée lors de la mise en œuvre des activités et notamment à Maroua, favorisant une approche inclusive dans la planification des interventions et maximisant la participation des femmes, des jeunes et des populations vivant en situation vulnérable. L'action appliquera une approche basée sur les droits humains et assurera l'application des 5 principes opérationnels : transparence, participation, redevabilité, non-discrimination et respect de tous les droits humains.

---

#### Invalidité/Handicap

Selon les codes du DAC de l'OECD identifiés dans la section 1.1, cette action est étiquetée comme D1. Bien que ne ciblant pas spécifiquement les personnes avec des handicaps, leur prise en compte devra guider le choix de certaines actions et notamment celle visant l'amélioration de la mobilité à Yaoundé, y compris leurs modalités de mise en œuvre. Étant donné le fort focus sur l'inclusion sociale dans l'action de Maroua, les personnes vulnérables et les handicapés seront invités à prendre part aux activités participatives et aux formations prévues.

---

## Démocratie

La gouvernance et la démocratie constituent avec les droits humains un secteur essentiel dans le PIP 2021-2027 (domaine prioritaire 1 « *Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation* »). Ce programme contribuera indirectement au développement d'un système plus démocratique et légitime par l'amélioration de la gouvernance locale et du processus de décentralisation, mais aussi par la promotion d'une culture de l'inclusion sociale, du dialogue interinstitutionnel, de la non-discrimination et du partage des données et des connaissances ainsi que la participation de la société civile et d'autres partenaires dans les processus décisionnels liés aux politiques publiques locales.

---

## Sensibilité aux conflits, paix et résilience

L'action pourrait comporter des risques en termes d'impacts négatifs involontaires surtout en ce qui concerne la sélection des partenaires et des bénéficiaires (possibles tensions et divisions entre les groupes d'intérêt), notamment dans la mise en œuvre de l'action de Maroua (dans la sélection des représentants de la société civile à intégrer) étant donné la situation de vulnérabilité de la ville face aux changements climatiques et aux conflits (principalement dus à l'arrivée de déplacés et aux difficultés de gestion foncière) mais aussi à Yaoundé ou une réorganisation du transport artisanal pourrait mener à des conflits parfois très violents. Afin d'atténuer ce risque l'action a été conçue avec une approche fortement participative : la planification des interventions à réaliser sera développée de façon inclusive avec une forte attention à la facilitation du dialogue, la promotion de la paix, et la mitigation et gestion des conflits. Celui en ligne avec les résultats de l'analyse sensible aux conflits.

---

## Réduction des risques de catastrophes

L'amélioration de la collecte des déchets et du réseau de drainage des eaux de pluie devra contribuer à la réduction des risques d'inondation et de pollution généralisée, notamment à Douala et à Maroua.

---

## Société Civile

La société civile sera une partie prenante fondamentale dans les actions et notamment dans celle de Maroua par l'engagement d'un consortium d'ONG locales et internationales.

---

## Migration et populations déplacées

L'action intégrera les besoins des populations migrantes et déplacées dans ses activités, ceci en particulier à Maroua.

---

## 3.4 Risques et enseignements tirés

### 3.4.1 Risques

Catégorie	Risques	Probabilité (Haute/ Moyenne/ Faible)	Impact (Haute/ Moyen/ Faible)	Mesures d'atténuation
1	Le chevauchement des responsabilités et des rôles des autorités nationales/locales sur les questions urbaines peut entraver l'alignement des priorités et rendre la coordination et le dialogue difficiles.	<b>Haute</b>	<b>Haute</b>	Ce risque est adressé directement par la première composante de l'action. Il est prévu la mise en place d'une plateforme de dialogue institutionnel et de coordination interinstitutionnelle du secteur urbain. Le dialogue politique et stratégique sur les réformes appropriées de la gouvernance et la décentralisation accompagnera toutes les actions.
1	Des capacités techniques limitées au niveau local, en général, et dans la gestion des fonds publics, en particulier, pourraient également	<b>Haute</b>	<b>Haute</b>	Le renforcement des capacités techniques et de gestion des Communes et Communautés urbaines permettra de combler ce manque. Le dialogue

	entraver le processus.			politique avec le Gouvernement visera à assurer que le transfert des ressources humaines et financières, notamment celles liées aux compétences transférées dans le cadre décentralisé.
1	Conditions sécuritaires dans la région de l'Extrême Nord du fait de Boko Haram ne facilitent pas la mobilisation du personnel et autre prestataire.	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>	La mise en œuvre des actions à Maroua notamment par des ONG déjà actives et maîtrisant les conditions sécuritaires permettra de mettre à profit cette expertise et sera un gage de succès pour les actions à entreprendre.
1	La réorganisation du transport urbain et de la collecte des déchets n'est pas une tâche aisée et risque de faire face à une réticence de la part des opérateurs actuels de transport urbain (mototaxis et taxis) et du principal.	<b>Moyenne</b>	<b>Haute</b>	Cette action s'inscrit dans le long terme, avec la participation de la société civile et des associations, ayant un grand rôle de sensibilisation à jouer pour la réussite d'une telle action. Il faudra associer les syndicats de mototaxis et de taxis urbain, tout en démontrant le manque à gagner dans le <i>status quo</i> (si aucune action d'organisation du transport urbain n'est entreprise).
1	Des tensions ou conflits entre groupes d'intérêt (par exemple entre populations autochtones et personnes déplacées, ou entre différents groupes ethniques) sont exacerbées en phase de sélection des projets et bénéficiaires.	<b>Moyenne</b>	<b>Faible</b>	Afin d'atténuer ce risque l'action a été conçue avec une approche fortement participative : la planification des interventions à réaliser sera développée de façon inclusive avec une forte attention à la facilitation du dialogue, la promotion de la paix et mitigation des conflits.

### 3.4.2. Enseignements tirés:

L'action est conçue en prenant en compte les leçons apprises des projets réalisés et en cours sur le secteur urbain au Cameroun, financés soit par l'Union européenne, soit par d'autres bailleurs de fonds.

Sur les aspects de **planification urbaine**, le Cameroun s'est engagé depuis 2015 dans la formulation d'une Politique Urbaine Nationale (PUN), en cours d'élaboration avec l'appui d'ONU-Habitat dans une démarche participative qui insiste sur une meilleure cohérence et la coordination du processus d'urbanisation durable dans les différentes régions administratives, écologique et frontalières du Cameroun.

Concernant **la mobilité**, l'Union européenne est active à Douala et Yaoundé, ainsi qu'au niveau national, notamment à travers l'initiative multipartenaire « Mobilise Your City » (cofinancée au Cameroun par l'UE et la France) faisant partie du programme thématique « Partnerships for sustainable cities » qui a permis de doter les deux villes des PMUS. Une assistance technique financée par l'UE auprès des Communautés Urbaines (CU) de Douala et de Yaoundé financée sous forme de subvention devrait renforcer les capacités des deux CU en matière de transport et d'urbanisme, mais il n'a pas encore démarré. L'UE soutient également les études des voies de contournement routier de Yaoundé et, en coopération avec l'AFD et la coopération Suisse, les études de faisabilité du BRT de Yaoundé.

Dans le secteur des déchets, de **l'eau et l'assainissement**, l'UE a financé divers projets au cours d'appel à propositions publiées entre 2011 et 2016. Ces subventions comprennent notamment la collecte et valorisation de déchets ménagers par compostage permettant de produire de l'engrais organique (projet MageTV- Dschang), l'appui aux communes de Bertoua 1er, Douala 5e et Dschang pour l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement dans ces villes.

En matière d'**énergie verte**, dans le cadre de la mise en œuvre du volet Afrique subsaharienne de la Convention des maires, l'UE a soutenu des initiatives, notamment dans le Plan d'Action en faveur d'un accès à une énergie durable et du climat (PAADC) pour l'énergie, l'hygiène publique et les stratégies urbaines à Yaoundé 3e et le projet d'appui à l'amélioration de la participation citoyenne et à la planification de la gestion intégrée de l'environnement

et des sources d'énergie durable dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 4e. Toujours dans le cadre de la CoM-SSA, la GIZ développe une action similaire sur la ville de Garoua. Plus récemment, l'UE a démarré un soutien à une initiative à Douala 1er visant à rendre la ville plus durable et inclusive par la valorisation de son patrimoine historique et culturel.

En termes d'**aménagement urbain**, l'AFD intervient à travers le mécanisme C2D avec des programmes de développement urbain dont le premier a été développé dans les villes de Douala et Yaoundé entre 2006 et 2011, les seconds sont en cours pour les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua (Programme Capitales Régionales) et les 3ème sont en cours de démarrage pour les villes de Bamenda, Maroua (Capitales Régionales 2). Les interventions concernent : (1) les infrastructures routières ; (2) les infrastructures de proximité (voirie de circulation inter quartier et drainage des eaux de pluie), l'accès aux services urbains (eau potable, éclairage public), les équipements sociaux, etc. Des études stratégiques sont aussi conduites pour les villes de Douala et de Yaoundé, notamment en matière de transport et mobilité, en matière de gestion des déchets, en matière d'assainissement des eaux usées et pluviales.

La KfW soutient les villes secondaires et tertiaires grâce au Programme de décentralisation FEICOM villes-moyennes (PDFVM) dont l'objectif est d'appuyer le processus de décentralisation, la transparence et la participation citoyenne au Cameroun à travers le financement d'infrastructures économiques et sociales. Sur financement de l'UE, la KfW met en œuvre le Programme de développement économique et social des villes secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV) qui vise à atténuer les pressions sur les ressources disponibles et à améliorer la cohabitation de populations autochtones et migrantes dans 15 villes frontalières. La Banque mondiale est également très active dans le secteur urbain notamment avec le projet de développement de villes inclusives et résilientes (PDVIR) dans 7 communes du Cameroun dont Yaoundé, Douala et Maroua, particulièrement dans certains quartiers pauvres et vulnérables. La plupart de ces projets ont conduit à l'élaboration d'études et seuls quelques-uns d'entre eux sont déjà passés au stade de la mise en œuvre.

Les **leçons** les plus importantes tirées de ces initiatives ainsi que les solutions apportées par l'action sont:

- Il existe une difficulté pour les services techniques de passer de la phase d'étude à la phase de mise en œuvre des plans et projets, d'où la nécessité d'une assistance technique et d'un accompagnement. L'action remédie à ce problème en adoptant une approche intégrée mêlant études, assistance technique spécifique pour la planification, la gestion et la gouvernance et accompagnement et suivi de travaux. Ainsi, les bénéficiaires de l'action seront accompagnés tout au long du programme, bénéficiant ainsi d'un renforcement des capacités.
- On observe des problèmes de communication et d'interaction à plusieurs niveaux de pouvoir et de responsabilité, entraînant un manque de coopération et de complémentarité entre les actions/un mauvais partage des données et des informations. L'action apporte une réponse directe à ce problème en créant une plateforme de dialogue comprenant les ministères nationaux, les communautés urbaines concernées par l'action et les organismes de la société civile. Ainsi, un cadre de dialogue sera instauré permettant une meilleure coopération entre services.
- Il existe une faible implication de la société civile, des femmes et des groupes vulnérables. Pour répondre à ce problème qui affecte particulièrement la zone du septentrion, l'action proposée s'adresse en particulier à ces groupes, ceci dans le but de créer une nouvelle dynamique d'intégration de toutes les populations concernées par l'action urbaine.
- Des bons résultats sont possibles avec la création d'équipes techniques de projet dans les communautés Urbaines (comme ce fut le cas pour le C2D à Maroua), formées au sein du projet, mais le problème de la durabilité de l'approche une fois le programme est terminé se pose. La durabilité de l'action sera une préoccupation majeure de l'action. Le renforcement des capacités aux niveaux local et national est un objectif principal de l'action. Ainsi, par une bonne préparation des activités prévues, une dialogue technique et politique permanent grâce à la plateforme de dialogue national et une forte implication de la population bénéficiaire, le projet compte rendre les actions durables dans le temps.

### 3.5 Logique d'intervention

**La première phase** du programme d'action "**Villes durables et inclusives**" proposé dans le Plan d'action annuel (PAA) 2021 pour la mise en œuvre du volet développement urbain du PIP de l'Union européenne au Cameroun, objet de cette fiche, concerne principalement l'appui au cadre institutionnel aux niveaux national et local, pour renforcer la gouvernance urbaine et ainsi promouvoir le développement urbain durable des villes camerounaises. Des interventions structurelles et concrètes dans les secteurs de la mobilité, de la gestion des déchets, de l'inclusion sociale et de la résilience face aux changements climatiques des populations urbaines – considérés comme secteurs d'action prioritaires – accompagnent l'action d'appui institutionnel.

**L'UE entend intervenir par le biais d'une approche stratégique intégrée à plusieurs niveaux.** Au niveau central, l'UE et ses États Membres, appuieront la mise en place effective de la décentralisation dans le cadre de l'approche Équipe Europe, y compris à travers le dialogue de partenariat structuré. En outre elle soutiendra, avec les États membres et leurs institutions de finance du développement, une meilleure coopération entre les acteurs de l'urbain au niveau national et entre le niveau national et le niveau décentralisé. Au niveau décentralisé, l'UE, toujours dans une approche Équipe Europe, accompagnera des interventions urbaines intégrées et participatives, génératrices de participation et d'inclusion sociale. Ce double niveau d'action permettra à l'UE d'intervenir de façon globale pour le renforcement à long terme de la gouvernance urbaine, soutenue par la mise en œuvre de projets urbains concrets et durables. En termes de villes cibles et sous-secteurs d'intervention pour les projets urbains, l'action se focalisera sur la mobilité urbaine à Yaoundé, sur la gestion des déchets à Douala et sur la résilience et l'inclusion sociale à Maroua, capitale de la région de l'Extrême Nord. Les sous-secteurs urbains ont été sélectionnés comme ceux ayant potentiellement un impact majeur sur le changement climatique et les conditions de vie dans chacune des villes respectives. Les choix des villes cibles ont été guidés par une analyse des enjeux – faite aussi à travers une mission de terrain et l'appui d'une assistance technique – ainsi que par la volonté de se coordonner avec les actions déjà entreprises, en cours ou planifiées des partenaires européens et non-européens. Le choix de la ville de Maroua s'inscrit en plus en complémentarité avec l'Initiative Equipe Europe en préparation en parallèle à cette action-ci.

**Les acteurs institutionnels du programme sont ceux ayant des compétences dans la gestion et planification urbaine,** et le programme a été conçu en respectant les attributions légales de chaque institution liée au développement urbain. L'intervention de tous les acteurs, chacun à son niveau de responsabilité, devrait faciliter les échanges et la coordination entre eux, qui est aujourd'hui très faible et une des sources de la non-application des outils de planification urbaine et de mise en œuvre des projets.

**Le renforcement des capacités institutionnelles au niveau central et décentralisé dans la planification,** la budgétisation et le suivi de la mise en œuvre et la coordination intersectorielle permettra d'assurer la continuité et l'extension de ces activités à l'échelle du territoire, en commençant par une meilleure appropriation des moyens financiers de mise en œuvre mis à disposition par les partenaires techniques et financiers. Ce renforcement, associé aux interventions dans les villes de Yaoundé, Douala et Maroua, permettra aussi de sensibiliser tous les partenaires de l'urbain et la société civile aux questions du développement durable, tel que la mobilité, la gestion des déchets, l'inclusion et l'engagement actif des femmes et des jeunes et la résilience aux changements climatiques par des actions concrètes, visibles et reproductibles.

**Le dialogue politique et sur les politiques entre la Délégation de l'Union européenne (DUE) et les autorités camerounaises accompagnera et renforcera la mise en œuvre du programme là où un suivi par le comité de pilotage ne suffira pas.**

Cette action s'inscrit dans la continuité des programmes déjà financés par l'UE et les partenaires européens dans le passé, et dans une approche coordonnée qui mobilisera les différents outils à disposition de l'UE pour mieux atteindre les résultats souhaités dans le futur. En particulier :

- **Les actions à Yaounde, Douala et Maroua** sont préalables à des investissements concrets dans la mobilité urbaine (BRT et Voie de Contournement de Yaounde VCY), la gestion des déchets (projet de valorisation des déchets solides à Douala) et la résilience au changement climatique (réhabilitation des berges et potentiellement gestion du bassin de rétention à Maroua). **Il est prévu que la BEI mobilise jusqu'à 110 000 000 EUR** en total dans le court-moyen terme pour ces investissements. L'AFD, la KfW et PROPARGO pourraient aussi contribuer au financement du BRT et la Banque de Développement Africain (BAD) et la BEI à la VCY. Au-delà de la contribution de 24 000 000 EUR pour l'action en objet, **la DUE a déjà réservé 10 000 000 EUR additionnels sur le PIP qui pourront être éventuellement mobilisés sous forme de garantie souveraine EFSD+** pour garantir des investissements dans les domaines et dans les villes ciblées par cette action.
- Un possible **programme d'appui budgétaire avec entre autres un focus sur l'accompagnement du processus de décentralisation** est considéré dans le PAA prévu pour 2022. Une coordination étroite sera assurée et il est estimé que certains objectifs/réformes identifiés dans le cadre de la plateforme de dialogue sectoriel établie grâce à l'action en objet pourront être poursuivis avec plus d'efficacité à travers l'appui budgétaire (en devenant potentiellement une ou des cibles du programme).
- Le **dialogue politique au plus haut niveau** sera nourri par le dialogue sectoriel sur les objectifs de l'action (et à son tour les renforcera), y compris sur les thématiques transversales de l'égalité des genres, le changement climatique (en lien avec la diplomatie climatique), la protection des populations vulnérables (y compris les migrants), le redressement des inégalités territoriales.

### 3.6 Matrice indicative du cadre logique

Les activités, les produits escomptés et l'ensemble des indicateurs, avec leurs cibles et leurs valeurs de référence qui figurent dans la matrice du cadre logique sont fournis à titre indicatif et peuvent être mis à jour au cours de la mise en œuvre de l'action sans nécessiter la modification de la décision de financement. Quand il n'est pas possible de déterminer les produits d'une action durant la phase de formulation, des effets intermédiaires devraient être présentés et les produits définis au démarrage du programme et de ses composantes. La matrice indicative du cadre logique évoluera au cours de la durée de vie de l'action : des lignes supplémentaires seront insérées pour énumérer les activités, de même que des colonnes supplémentaires pour les objectifs intermédiaires (étapes) pour les indicateurs de produits et d'effets, s'il y a lieu, et pour suivre et rendre compte des résultats obtenus. Notez aussi que les indicateurs devraient être désagrégés par sexe quand il y a lieu.

Résultats	Chaine de résultats (e): (maximum 10)	Indicateurs (e): (au moins un indicateur par résultat attendu)	Valeurs de référence (valeurs et années)	Valeurs cibles (valeurs et années)	Sources de données	Hypothèses
<b>Impact</b>	Amélioration du cadre de vie des populations urbaines, y compris et en particulier des femmes et des groupes vulnérables au Cameroun	1 Nombre de bénéficiaires de l'action (désagrégé par sexe) 2. Indice de Développement Humain (IDH) 3. Indice de Développement de Genre (IDG) 4. Indice d'Inégalité de Genre (IIG)	0 (2021) 2. 0,563 (2019) 3. 0,869 (2018) 4. 0,566 (2018)	6 500 000 personnes (2030) 2. à confirmer 3. à confirmer 4. à confirmer	1 Evaluation finale 2. PNUD 3. PNUD 4. PNUD	<i>Not applicable</i>
<b>Effet direct 1</b>	La gouvernance du secteur urbain et du cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique est renforcée, en lien avec un processus efficace de décentralisation	1.1 Nombre de mesures/politiques/plans élaborés ou révisés avec la participation de tous les acteurs de l'urbain, y compris la société civile 1.2 Nombre de mesures/politiques/plans élaborés ou révisés mis en œuvre et taux d'exécution de ceux-ci 1.3 Nombre d'accords/actions institutionnels signés facilitant la décentralisation	1.1 : 0 (2021) 1.2 : 0 (2021) 1.3 : 0 (2021)	1.1 : 10 d'ici 2030 1.2 : 5 à 50 % d'ici 2030 1.3 : 3 (2030)	1.1 Mesures/politiques/plans élaborées ou révisées 12 Rapport de mise en œuvre 1.3 Accords signés	Soutien politique et volonté de coopération de la part des autorités nationales/locales
<b>Effet direct 2</b>	L'accès des populations, notamment des femmes et groupes vulnérables, aux infrastructures et services de mobilité urbaine durable (y compris marche à	2.1 Pourcentage d'habitants de l'espace urbain de Yaoundé bénéficiant d'un accès sécurisé à un système de mobilité urbaine durable (y compris marche à pied) plus performant et sécurisé	2.1 à confirmer	2.1 10 % de la population de Yaoundé (2030)	2.1 Rapport sur la situation en 2021	

Résultats	Chaine de résultats (e): (maximum 10)	Indicateurs (e): (au moins un indicateur par résultat attendu)	Valeurs de référence (valeurs et années)	Valeurs cibles (valeurs et années)	Sources de données	Hypothèses
	pied améliorée et sécurisée) à Yaoundé est amélioré	2.2 Nombre d'accidents de circulation impliquant les piétons  2.3 Taux de congestion sur les axes concernés par le plan de circulation	2.2 à confirmer  2.3 à confirmer	2.2 -10 % au centre-ville (2030)  2.3 Baisse de 20 % de la congestion (2030)	2.2 Rapports annuels  2.3 Rapports annuels	
<b>Effet direct 3</b>	La pollution marine et fluviale liée à la consommation et à la production de déchets solide (notamment les déchets en plastique) à Douala est diminuée	3.1 Indice (t.b.d) de pollution des eaux généré par les déchets en plastique	3.1 à confirmer	3.1 à confirmer	3.1 Rapport sur la situation des déchets en 2021	Les opérateurs actifs dans les déchets existants coopèrent/ La capacité de Autorite Locald (AL) est suffisante
<b>Effet direct 4</b>	La résilience face au changement climatique et renforcement de la participation citoyenne au développement urbain de Maroua est améliorée	4.1 Taux d'accès aux services de base (principalement aux équipements de proximité) (si possible désagrégé par sexe, âge et statut migratoire)  4.2 Taux de participation aux initiatives citoyennes et aux activités culturelles et de formation pour l'emploi (si possible désagrégé par sexe, âge et statut migratoire)  4.3 Nombre de personnes vivant en zones inondables affectées par inondations, si possible désagrégé par sexe, âge et statut migratoire.	4.1 à confirmer  4.2 à confirmer  4.3 à confirmer	4.1 à confirmer  4.2 à confirmer  4.3 à confirmer	4.1 Rapports annuels  4.2 Rapports annuels  4.3 Rapports annuels	La situation sécuritaire à Maroua reste stable. La capacité de AL est suffisante
<b>Produit 1 lié à l'effet direct 1</b>	1.1 Une plateforme de dialogue institutionnel est mise en place et un groupe de coordination interinstitutionnelle dans le secteur du développement est créé et se réunit	1.1.1 Plateforme créée avec un mandat et une organisation interne propre avec le soutien de l'UE	1.1.1 :0 (2021)	1.1.1 Une (1) plateforme est créée (2023)	1.1.1 Mandat, calendrier et organigramme de la plateforme	Les institutions nationales et locales et la société civile coopèrent et

Résultats	Chaine de résultats (Ⓔ): (maximum 10)	Indicateurs (Ⓔ): (au moins un indicateur par résultat attendu)	Valeurs de référence (valeurs et années)	Valeurs cibles (valeurs et années)	Sources de données	Hypothèses
	régulièrement	1.1.2 Nombre de réunions réunissant les différents ministères, les maires et les OSC  1.1.3 Nombre d'initiatives au niveau national et local réalisées sur une base inclusive  1.1.4 Nombre de villes différentes représentées aux réunions de la plateforme	1.1.2 : 0 (2021)  1.1.3 à confirmer  1.1.4 : 0 (2021)	1.1.2 : 2 par an (2024) 1.1.3 à confirmer  1.1.4 : Min. 3 (2024)	1.1.2 Certificats des formations 1.1.3 CR et participation aux initiatives 1.1.4 Liste de présence	participent activement à la plateforme
<b>Produit 2 lié à l'effet direct 1</b>	1.2 Les capacités en termes de planification urbaine intégrée et durable, de maîtrise d'ouvrage communal, de la mobilité urbaine et de la gestion des déchets, sont améliorées dans les CTDs ciblées par l'action (Yaoundé, Douala et Maroua)	1.2.1 Nombre de personnes formées et ayant acquis de nouvelles compétences dans les secteurs de la planification urbaine intégrée et durable, de maîtrise d'ouvrage communal, de la mobilité urbaine et de la gestion des déchets dans les CTDs avec le soutien de l'UE (désagrégé par sexe)  1.2.2 Nombre de règlements, plans, accords, décisions etc. rédigés ou actualisés en matière notamment de de gestion et de collecte des déchets, de mobilité, d'urbanisme et d'accord de coopération entre ministères avec le soutien de l'UE	1.2.1 0 (2021)  1.2.2 0 (2021)	1.2.1 à confirmer  1.2.2 à confirmer	1.2.1 Rapports annuels /fiches de présence/questionnaire de connaissance à faire compléter en début et fin de formation  1.2.2 Rapports annuels	Les CTD coopèrent et sont intéressées aux formations
<b>Produit 3 lié à l'effet direct 1</b>	1.3 Les femmes et les jeunes participent activement à la gouvernance urbaine	1.3.1 % de femmes et de jeunes membre de la plateforme	1.3.1 : 0 (2021)	1.3.1 30 % (2030)	1.3.1 Rapports, compte-rendu de réunions	
<b>Produit 1 lié à l'effet direct 2</b>	2.1 Le secteur des transports artisanaux (motos, taxi) à Yaoundé est professionnalisé et réformé pour un système de transport plus sécurisé et adapté à l'arrivée de nouveaux modes de transport.	2.1.1 Nombre d'opérateurs de transport urbain ayant intégré le secteur formel	2.1.1Tbd	2.1.1 à confirmer	2.1.1 Rapports annuels	La nouvelle Autorité Organisatrice de la mobilité urbaine est mise en place

Résultats	Chaine de résultats (e): (maximum 10)	Indicateurs (e): (au moins un indicateur par résultat attendu)	Valeurs de référence (valeurs et années)	Valeurs cibles (valeurs et années)	Sources de données	Hypothèses
<b>Produit 2 lié à l'effet direct 2</b>	2.2 Les déplacements piétonniers (mobilité douce) au centre-ville de Yaoundé et particulièrement à proximité des stations de BRT et des systèmes de transport collectif organisé, deviennent continus, ombragés, dégagés de tout obstacle et plus surs, particulièrement pour les catégories les plus vulnérables (femmes, PMR et enfants).	2.2.1 Linéaire de trottoirs aménagés en ville (continus, dégagés de tout obstacle et protégés) avec le soutien de l'UE (en m)  2.2.2 Nombre d'espaces verts créés/nombre d'arbres plantés avec le soutien de l'UE  2.2.3 Nombre de Stations prévues du BRT desservies par un itinéraire piétonnier grâce au soutien de l'UE	2.2.1 : 0 (2021)  2.2.2 0 (2021)  2.2.3 : 0 (2021)	2.2.1 : 5000 ml minimum (2030) à 2.2.2 confirmer  2.2.3 : Minimum 3 stations (2030)	2.2.1 Rapports annuels 2.2.2 Rapports annuels 2.2.3 Rapports annuels	Le projet du BRT est approuvée et sa mise en œuvre est en cours
<b>Produit 3 lié à l'effet direct 2</b>	2.3 La circulation au centre-ville de Yaoundé est fluidifiée grâce à une amélioration du système de mobilité au centre-ville	2.3.1 Statut du plan de circulation développé avec le soutien de l'UE  2.3.2 Pourcentage du plan de circulation mis en œuvre avec le soutien de l'UE	2.3.1. : 0 (2021)  2.3.2 : 0 (2021)	2.3.1 Le plan de circulation est réalisé et accepté (2024)  2.3.2 50 % du plan de circulation est mis en œuvre (2030)	2.3.1 Plan de circulation final  2.3.2 Rapport de mise en œuvre	
<b>Produit 1 lié à l'effet direct 3</b>	3.1 Les capacités techniques des CTDs de Douala dans la gestion des déchets sont améliorées.	3.1.1 Nombre d'agents de la communauté urbaine de Douala formés et ayant acquis de nouvelles compétences dans la gestion des déchets grâce au soutien de l'UE (désagrégé par sexe)	3.1.1 : 0 (2021)	3.1.1 à confirmer	3.1.1 Rapport de mise en œuvre/fiches de présence/questionnaire de connaissance à faire compléter en début et fin de formation	Les CTD de Douala sont collaboratives et participent aux formations

Résultats	Chaine de résultats (Ⓔ): (maximum 10)	Indicateurs (Ⓔ): (au moins un indicateur par résultat attendu)	Valeurs de référence (valeurs et années)	Valeurs cibles (valeurs et années)	Sources de données	Hypothèses
<b>Produit 2 lié à l'effet direct 3</b>	3.2 Des filières de recyclage et d'économie circulaire sont développées	3.2.1 Un projet de valorisation des déchets éligible au financement BEI développé avec le soutien de l'UE  3.2.2 Nombre d'emplois formels créés dans la filière du recyclage et de l'économie circulaire	3.2.1 : 0 (2021)  3.2.2 : 0	3.2.1 : 1 projet développé et mis en œuvre (2027)  3.2.2 à confirmer	3.2.1 Inauguration de l'infrastructure  3.2.2 à confirmer	La société civile de Douala est engagée dans le projet de même que le secteur privé
<b>Produit 3 lié à l'effet direct 3</b>	3.3 Établissement d'un système de gestion des déchets à Douala plus performant et adapté aux enjeux climatiques	3.3.1 Quantité de déchets collectés et pourcentage trié et recyclé à Douala grâce au système de gestion des déchets développé avec le soutien de l'UE	3.3.1 0	3.3.1 à confirmer	3.3.1 Rapport de mise en œuvre	
<b>Produit 1 lié à l'effet direct 4</b>	4.1 Les autorités locales et les populations sont sensibilisées aux thématiques de la résilience face aux changements climatiques, de l'économie circulaire, de l'égalité de genre, de la gestion des conflits, de l'inclusion des migrants, de la salubrité, de la protection de l'environnement et des techniques de construction durable	4.1.1 Nombre de staff des CTDs sensibilisés/formés dans ces thèmes avec le soutien de l'UE (désagrégé par sexe)  4.1.2 Nombre des personnes sensibilisées dans ces thèmes avec le soutien de l'UE (si possible désagrégé par sexe, âge et statut migratoire)	4.1.1 : 0 (2021)  4.1.2 : 0 (2021)	4.1.1 25 % du staff de Maroua (2030)  4.1.2 à confirmer	4.1.1 listes de présence aux formations  4.1.2 Rapport de mise en œuvre	La société civile de Maroua est engagée dans le projet et notamment les déplacés et les migrants ainsi que les associations locales des femmes
<b>Produit 2 lié à l'effet direct 4</b>	4.2 Une méthodologie participative adaptée au contexte local est élaborée et un dispositif d'aménagement urbain participatif repliable à d'autres communes du septentrion est mis en place	4.2.1 Statut (ou adaptation de dispositifs existants) du dispositif et nombre d'interventions dans lesquelles il est appliqué grâce au soutien de l'UE  4.2.2 Nombre de personnes impliquées dans les activités participatives de l'action (community mapping, dispositif d'aménagement participatif, actions en HIMO etc.) (si possible désagrégé par sexe, âge et statut migratoire)	4.2.1 : 0 (2021)  4.2.2 0	4.2.1 : 80 % des interventions (2030)  4.2.2 : Minimum 50 % des participants sont des jeunes et des femmes (2030)	4.2.1 Rapport de mise en œuvre  4.2.2 Rapport de mise en œuvre	Les services techniques des CTD de Maroua sont engagés et formés sur le dispositif

Résultats	Chaine de résultats (e): (maximum 10)	Indicateurs (e): (au moins un indicateur par résultat attendu)	Valeurs de référence (valeurs et années)	Valeurs cibles (valeurs et années)	Sources de données	Hypothèses
<b>Produit 3 lié à l'effet direct 4</b>	4.3 L'accès inclusif aux équipements publics de base est amélioré (particulièrement pour les personnes vulnérables et y compris les personnes migrantes/déplacées)	<p>4.3.1 Nombre de services de base accessibles réalisés avec le soutien de l'UE</p> <p>4.3.2 Nombre d'utilisateurs des services de base nouvellement créés avec le soutien de l'UE, si possible désagrégé par sexe, âge et statut migratoire.</p> <p>4.3.3 Nombre de personnes bénéficiant d'un accès inclusif aux services nouvellement créés avec le soutien de l'UE, si possible désagrégé par sexe, âge et statut migratoire.</p>	<p>4.3.1 : 0 (2021)</p> <p>4.3.2 : 0 (2021)</p> <p>4.3.3 : 0 (2021)</p>	<p>4.3.1 à confirmer</p> <p>4.3.2 à confirmer</p> <p>4.3.3 à confirmer</p>	<p>4.3.1 rapports d'activités</p> <p>4.3.2 rapports d'activités</p> <p>4.3.3 rapports d'activités</p>	Ils existent des terrains disponibles de propriété publique pour la réalisation de services de base

## 4 MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

### 4.1 Convention de financement

Pour mettre en œuvre la présente action, il est envisagé de conclure une convention de financement simplifiée avec la République du Cameroun.

### 4.2 Période indicative de mise en œuvre

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action, durant laquelle les activités décrites à la section 3 seront réalisées et les contrats et conventions correspondants mis en œuvre, est de 96 mois à compter de la date de date d'entrée en vigueur de la convention de financement.

La prolongation de la période de mise en œuvre peut être approuvée par l'ordonnateur compétent de la Commission, qui modifiera la présente décision, ainsi que les contrats et les accords concernés.

### 4.3 Mise en œuvre de la composante relative à l'appui budgétaire

S.O.

### 4.4 Modalités de mise en œuvre

La Commission veillera au respect des règles et procédures pertinentes de l'Union pour l'octroi de financements à des tiers, notamment des procédures de réexamen s'il y a lieu, ainsi qu'à la conformité de l'action avec les mesures restrictives de l'UE<sup>5</sup>.

#### 4.4.1 *Gestion directe (subventions)*

**Subventions: (Gestion directe).**

##### a) **Objet de la(des) subvention(s)**

Cette modalité sera utilisée pour atteindre l'objectif spécifique 4 (OS4)

##### b) **Justification d'une subvention directe**

Sous la responsabilité de l'ordonnateur compétent de la Commission, la subvention peut être octroyée sans appel à propositions à des organisation locales ou organisations internationales sélectionné sur la base des critères suivants : déjà installées à Maroua ou dans le Septentrion du Cameroun, ayant les capacités et l'expérience pertinentes à cette action.

Sous la responsabilité de l'ordonnateur compétent de la Commission, le recours à l'octroi d'une subvention sans appel à propositions est justifié car le Cameroun bénéficie de la déclaration de crise, qui dans le contexte du Septentrion facilitera la contractualisation

#### 4.4.2 *Gestion indirecte avec une organisation d'un État membre*

Une partie de cette action peut être mise en œuvre en gestion indirecte avec une entité qui sera sélectionnée par les services de la Commission sur la base des critères suivants: expérience spécifique, capacités financière et institutionnelle. La mise en œuvre par cette entité implique l'atteinte des objectifs **OS1** : Renforcer la gouvernance du secteur urbain et le cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique, en lien avec un processus efficace de décentralisation; et **OS2** : Améliorer l'accès des populations, notamment des femmes et groupes vulnérables, aux infrastructures et services de mobilité urbaine durable (y compris marche à pied améliorée et sécurisée) à Yaoundé.

En cas d'échec des négociations avec l'entité susmentionnée, cette partie de la présente action peut être mise en

---

<sup>5</sup> [www.sanctionsmap.eu](http://www.sanctionsmap.eu). Please note that the sanctions map is an IT tool for identifying the sanctions regimes. The source of the sanctions stems from legal acts published in the Official Journal (OJ). In case of discrepancy between the published legal acts and the updates on the website it is the OJ version that prevails.

œuvre en gestion directe conformément aux modalités de mise en œuvre mentionnées à la section 4.4.4.

#### 4.4.3 Contribution à la Plateforme d'investissement pour l'Afrique

Cette contribution peut être mise en œuvre en gestion indirecte avec les entités, appelées institutions financières chefs de file, désignées dans l'annexe de la présente fiche d'action. Ces organisations seront responsables, en étroite collaboration avec l'Union Européenne, pour la mise en œuvre des activités programmées pour atteindre l'objectif spécifique **OS3** : Diminuer la pollution marine et fluviale liée à la consommation et à la production de déchets solides (notamment les déchets en plastique) à Douala.

Les entités seront sélectionnées par les services de la Commission sur la base des critères suivants: existence d'une initiative plus large adressant spécifiquement le secteur en objet (déchets et eaux usagées) ; capacités financière et institutionnelle.

#### 4.4.4 Passage d'un mode de gestion indirecte à une gestion directe (et vice versa) en raison de circonstances exceptionnelles (une deuxième option alternative)

En cas d'échec des négociations avec l'entité susmentionnée dans la section 4.4.2; une partie de la présente action peut être mise en œuvre en gestion directe (passation de marchés pour services).

### 4.5 Critères d'éligibilité géographique pour les marchés et les subventions

L'éligibilité géographique au regard du lieu d'établissement pour la participation aux procédures de passation de marchés et d'octroi de subventions et au regard de l'origine des fournitures achetées, telle qu'elle est établie dans l'acte de base et énoncée dans les documents contractuels pertinents, est applicable sous réserve des dispositions suivantes.

L'ordonnateur compétent de la Commission peut étendre l'éligibilité géographique sur la base de l'urgence ou de l'indisponibilité des services sur les marchés des pays ou territoires concernés, ou dans d'autres cas dûment justifiés où l'application des règles d'éligibilité rendrait impossible ou excessivement difficile la réalisation de cette action (article 28, paragraphe 10, du règlement IVDCI - Europe dans le monde).

### 4.6 Budget indicatif

Composantes budgétaires indicatives	Contribution de l'UE (montant en EUR)
<b>Modalités de mise en œuvre</b> – cf. section 4.4	
<b>OS1</b> Renforcement de la gouvernance du secteur urbain et du cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain, en lien avec un processus efficace de décentralisation	
Gestion indirecte avec une organisation d'un État membre – cf. section 4.4.2	4.900.000
<b>OS2</b> Amélioration de l'accès des populations, notamment des femmes et groupes vulnérables, aux infrastructures et services de mobilité urbaine (y compris marche à pied améliorée et sécurisée) à Yaoundé	
Gestion indirecte avec une organisation d'un État membre – cf. Section 4.4.2	9.800.000
<b>OS3</b> La pollution marine et fluviale liée à la consommation et à la production de déchets solides (notamment les déchets en plastique) à Douala a diminué	
Contribution à Plateforme d'investissement pour l'Afrique - cf. section 4.4.3	4.000.000
<b>OS4</b> Amélioration de la résilience face aux changements climatiques et renforcement de l'inclusion sociale des femmes et des jeunes à Maroua.	

Subventions (gestion directe) – cf. section 4.4.1	4.800.000
<b>Evaluation</b> – cf. section 5.2	300.000
<b>Audit</b> – cf. section 5.3	
<b>Provision pour dépenses imprévues</b>	200.000
<b>Totaux</b>	24.000.000
<i>Subventions — enveloppe totale de la section 4.4.1 : 4.800.000 EUR</i>	

## 4.7 Structure organisationnelle et responsabilités

Les partenaires de mise en œuvre seront responsables de la gestion quotidienne des actions prévues et de l'organisation des groupes de travail, des ateliers et des événements liés aux actions. L'UE sera invitée à tous les événements importants et sera partie-prenante des décisions prises liées aux activités.

Contractuellement, les partenaires de mise en œuvre devront rendre un rapport annuel décrivant les activités et les événements qui se déroulent au cours de la précédente année. Ces rapports devront également comporter des informations sur les aspects financiers ainsi que les activités.

Les partenaires de mise en œuvre des différentes composantes vont proposer des mécanismes de pilotage appropriés pour chaque activité. Cependant, afin d'avoir une vue d'ensemble des différentes activités prévues dans la fiche action, il est également prévu d'organiser annuellement des Comités de Pilotage élargis avec les différents partenaires et bénéficiaires du programme. Ceux-ci seront l'occasion d'échanger sur les activités en cours, d'assurer la cohérence de l'approche et le partage d'information.

Dans l'esprit Team Europe, il est question de travailler ensemble pour des meilleurs résultats et un impact accru, et de combiner les forces européennes en présence. Il n'est pas question de déléguer le pilotage stratégique du programme, pour lequel la DUE restera responsable.

Dans le cadre de sa prérogative d'exécution du budget et afin de préserver les intérêts financiers de l'Union, la Commission pourra participer aux structures de gouvernance et de suivi mises en place pour régir la mise en œuvre de l'action.

## 5 MESURE DE PERFORMANCE

### 5.1 Suivi et rapports

Le suivi technique et financier courant de la mise en œuvre de la présente action est un processus continu et fait partie intégrante des responsabilités du partenaire chargé de la mise en œuvre. À cette fin, le partenaire chargé de la mise en œuvre met en place un système permanent de suivi interne, technique et financier de l'action et élabore régulièrement des rapports d'avancement (au moins annuels) et des rapports finaux. Chaque rapport doit fournir un compte rendu précis de la mise en œuvre de l'action, des difficultés rencontrées, des changements introduits, ainsi que du degré d'obtention de ses résultats (Produits et effets directs) mesurés par les indicateurs correspondants, en utilisant comme référence la matrice du cadre logique.

La Commission peut effectuer d'autres visites de suivi du projet, par l'intermédiaire de son propre personnel et de consultants indépendants directement recrutés par la Commission pour réaliser des contrôles de suivi indépendants (ou recrutés par l'agent compétent engagé par la Commission pour mettre en œuvre ces contrôles).

Par ailleurs, les cibles des indicateurs du cadre logique de la section 3.6, ainsi que la ligne de base, seront définis lors de la contractualisation, et comme première action des activités de suivi et évaluation. À cette fin la Délégation demandera aux contractants d'allouer des ressources pour collecter les informations et les données nécessaires à la définition des cibles et des lignes de base

*Rôles et responsabilités en matière de collecte, d'analyse et de suivi des données*

En parallèle du suivi de la mise en œuvre de l'action proprement dite, les partenaires de mise en œuvre devront contribuer à l'établissement et à la pérennisation des dispositifs de suivi des indicateurs du cadre logique qui sont destinés à être informés par-delà la fin de l'action, en partenariat avec la délégation de l'Union Européenne.

## **5.2 Évaluation**

Compte tenu de l'importance de l'action, une évaluation à mi-parcours et finale pourront être effectuées pour cette action, ou une de ses composantes soit par des consultants indépendants soit à travers une mission conjointe contractée par la Commission ou par un partenaire de mise en œuvre.

L'évaluation à mi-parcours sera réalisée pour résoudre des problèmes et tirer des enseignements, notamment dans le cadre de la mise en œuvre, les résultats, l'impact et enseignement appris.

L'évaluation finale sera réalisée au titre de l'obligation de rendre des comptes et de tirer des enseignements à plusieurs niveaux (y compris pour une révision de la politique menée), en tenant compte notamment l'intention de lancer une deuxième phase de l'action

La Commission informera le partenaire chargé de la mise en œuvre au moins 1 mois avant les dates envisagées pour les missions d'évaluation. Le partenaire chargé de la mise en œuvre collaborera de manière efficace et effective avec les experts chargés de l'évaluation, notamment en leur fournissant l'ensemble des informations et des documents nécessaires et en leur assurant l'accès aux locaux et aux activités du projet.

Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. Le partenaire chargé de la mise en œuvre et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Un ou plusieurs marchés de services d'évaluation pourront être conclus au titre d'un contrat-cadre

## **5.3 Audit et vérifications**

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions

# **6 COMMUNICATION ET VISIBILITÉ**

Pour le cycle de programmation 2021-2027 une nouvelle approche de fond commun, planification et mise en œuvre de la communication stratégique et de diplomatie publique a été adoptée.

La communication et la visibilité de l'UE reste une obligation juridique pour toutes les actions extérieures financées par l'UE, afin de faire connaître le soutien de l'Union européenne à leur travail auprès des publics concernés, notamment en utilisant l'emblème de l'UE et une brève déclaration de financement, sur tous les supports de communication liés aux actions concernées.

Cette obligation s'applique de la même manière, que les actions concernées soient mises en œuvre par la Commission, des pays partenaires, des contractants, des bénéficiaires de subventions ou des entités chargées de l'exécution telles que les agences des Nations unies, les institutions financières internationales et les agences des États membres de l'UE.

Cependant, les documents d'action des programmes sectoriels spécifiques ne sont en principe plus tenus de prévoir des activités de communication et de visibilité sur les programmes concernés. Ces montants seront prévus dans des facilités de coopération établies par des documents d'action de mesures d'accompagnement, permettant aux Délégations de planifier et mettre en œuvre des activités de communication stratégique et de diplomatie publique pluriannuelles avec une masse critique suffisante pour être efficaces à l'échelle nationale.

## APPENDICE 1 RAPPORT DANS OPSYS

An Intervention<sup>6</sup> (also generally called project/programme) is the operational entity associated to a coherent set of activities and results structured in a logical framework aiming at delivering development change or progress. Interventions are the most effective (hence optimal) entities for the operational follow-up by the Commission of its external development operations. As such, Interventions constitute the base unit for managing operational implementations, assessing performance, monitoring, evaluation, internal and external communication, reporting and aggregation.

Primary Interventions are those contracts or groups of contracts bearing reportable results and respecting the following business rule: ‘a given contract can only contribute to one primary intervention and not more than one’. An individual contract that does not produce direct reportable results and cannot be logically grouped with other result reportable contracts is considered a ‘support entities’. The addition of all primary interventions and support entities is equivalent to the full development portfolio of the Institution.

Primary Interventions are identified during the design of each action by the responsible service (Delegation or Headquarters operational Unit). The level of the Primary Intervention is defined in the related Action Document and it is revisable; it can be a(n) (group of) action(s) or a (group of) contract(s).

Tick in the left side column one of the three possible options for the level of definition of the Primary Intervention(s) identified in this action.

In the case of ‘Group of actions’ level, add references to the present action and other action concerning the same Primary Intervention.

In the case of ‘Contract level’, add the reference to the corresponding budgetary items in point 4.5, Indicative Budget.

<b>Option 1: Action level</b>		
<input type="checkbox"/>	Single action	Present action: all contracts in the present action
<b>Option 2: Group of actions level</b>		
<input type="checkbox"/>	Group of actions	Actions reference (CRIS#/OPSYS#): <Present action> <Other action>
<b>Option 3: Contract level</b>		
<input type="checkbox"/>	Single Contract 1	<foreseen individual legal commitment (or contract)>
<input type="checkbox"/>	Single Contract 2	<foreseen individual legal commitment (or contract)>
<input type="checkbox"/>	Single Contract 3	<foreseen individual legal commitment (or contract)>
	(...)	
<input type="checkbox"/>	Group of contracts 1	<foreseen individual legal commitment (or contract) 1> <foreseen individual legal commitment (or contract) 2> <foreseen individual legal commitment (or contract) #>

<sup>6</sup> [ARES \(2021\)4204912](#) - For the purpose of consistency between terms in OPSYS, DG INTPA, DG NEAR and FPI have harmonised 5 key terms, including ‘action’ and ‘Intervention’ where an ‘action’ is the content (or part of the content) of a Commission Financing Decision and ‘Intervention’ is a coherent set of activities and results which constitutes an effective level for the operational follow-up by the EC of its operations on the ground. See more on the [concept of intervention](#).

## ANNEXE 2 – CONTRIBUTIONS INDICATIVES DES ENTITÉS FINANCIÈRES

Acronymes	Entités légales
AfD	Agence française de développement
BAD	Banque asiatique de développement
BAD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BERD	<i>Banque européenne pour la reconstruction et le développement</i>
BID	Banque interaméricaine de développement
CABEI	<i>Central American Bank for Economic Integration</i>
CIFOR	Centre de recherche forestière internationale
CPS	La communauté pacifique
EDFI MC	<i>European Development Finance Institution Management Company</i>
FEI	Fonds européen d'investissement
FIDA	Fonds international de développement agricole
GBM	Groupe de la Banque mondiale (BIRD, IDA, IFC, MIGA, CIRDI)
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
NEFCO	<i>Nordic Environment Finance Corporation</i>
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
PAM	Programme alimentaire mondial

SPREP	Programme régional océanien de l'environnement
UA	Union africaine